



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Délibération du Conseil Municipal du 30 juin 2025

N° 2025/06-21

**LABELLISATION VILLAGES ET VILLES D'ACCUEIL DES VEHICULES D'EPOQUE – SIGNATURE D'UNE
CONVENTION AVEC LA FEDERATION FRANÇAISE DES VEHICULES D'EPOQUE**

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ LE LUNDI TRENTE JUIN A DIX HUIT HEURES les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAU-LE-LEZ, se sont réunis en nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Frédéric LAFFORGUE, Maire, et sur sa convocation.

ETAIENT PRESENTS : Frédéric LAFFORGUE, MAIRE.

Gérard SIGAUD, Nathalie LEVY, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Bruno ROUDIER, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER, Isabelle SERAN, ADJOINTS.

Marthe JEREZ, François BROTHIER, Anne LE LANCHON, Jean KOEHLIN, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Mathieu PERROT, Fabien GUTIERREZ, Marie-Hélène WEBER, Catherine ESTOUP, Marion COLIN, Julien MIRO, Aude RUMEAU, Jérôme AZUARA, Hugues FERRAND, Carine BARBIER, Jacques BURGUIERE, Cécile NEGRIER, Frédéric FAIVRE et Richard CORVAISIER.

ABSENTS REPRESENTÉS :

Clara BIANCO représentée par Marion COLIN

Mathilde BORNE représentée par Carine BARBIER

Estelle BERETTI représentée par Frédéric FAIVRE

ABSENT EXCUSE :

Stéphanie DEVEZE DELAUNAY

MOUVEMENTS EN COURS DE SEANCE :

SECRETARE DE SEANCE : Jérôme AZUARA

Délibération du Conseil Municipal du 30 juin 2025**N° 2025/06-21****LABELLISATION VILLAGES ET VILLES D'ACCUEIL DES VEHICULES D'EPOQUE – SIGNATURE D'UNE
CONVENTION AVEC LA FEDERATION FRANÇAISE DES VEHICULES D'EPOQUE**

Monsieur Frédéric LAFFORGUE, Maire de Castelnaud-le-Lez, expose :

La Fédération Française des Véhicules d'Epoque, association reconnue d'utilité publique, a pour mission d'encourager, de coordonner et de développer en France les initiatives en vue de la restauration, de la sauvegarde et de l'utilisation des véhicules d'époque.

Le Label Villes et Villages d'Accueil des Véhicules d'Epoque est attribué aux communes qui favorisent l'accès et le stationnement des véhicules d'époques dans le but d'accompagner les clubs dans l'organisation d'activités visant à valoriser le patrimoine, le commerce, le tourisme, les animations, les équipements locaux etc...

L'accueil organisé de collectionneurs sur des sites identifiés à l'avance, et encadrés, permet en effet de valoriser le territoire et dynamiser l'économie locale.

Considérant l'accueil de véhicules d'époque comme une animation offerte au grand public, donnant lieu également à la rencontre du patrimoine bâti et du patrimoine roulant, la Ville de Castelnaud-le-Lez souhaite s'engager dans cette démarche de labellisation.

La Ville a déjà eu l'occasion d'accueillir plusieurs rassemblements, notamment au Parc Monplaisir, et compte dans son tissu associatif au moins une association dont l'objet est la préservation de ce patrimoine roulant.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec la FFVE
- **De solliciter la labellisation Villages et Villes d'Accueil des Véhicules d'Epoque.**

Le Conseil Municipal est invité à délibérer

La proposition est adoptée à l'unanimité

Pour : 34 (Frédéric LAFFORGUE, Gérard SIGAUD, Nathalie LEVY, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Bruno ROUDIER, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER, Isabelle SERAN, Marthe JEREZ, François BROTHIER, Anne LE LANCHON, Jean KOEHLIN, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Mathieu PERROT, Fabien GUTIERREZ, Marie-Hélène WEBER, Catherine ESTOUP, Marion COLIN, Julien MIRO, Clara BIANCO représentée par Marion COLIN, Aude RUMEAU, Jérôme AZUARA, Hugues FERRAND, Carine BARBIER, Jacques BURGUIERE, Cécile NEGRIER, Frédéric FAIVRE, Mathilde BORNE représentée par Carine BARBIER, Richard CORVAISIER, Estelle BERETTI représentée par Frédéric FAIVRE)

Abstention : 0

Contre : 0

FAIT A CASTELNAU-LE-LEZ, LE 30 JUIN 2025

LE MAIRE

Frédéric LAFFORGUE